

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot
Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-41
Avertissement : GUT. 59-59

Directeur :
GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS			
1 An	6 Mois	3 Mois	1 MOIS
18 fr.	9 fr.	4 fr. 50	1 fr. 50

L'Alsace-Lorraine et la métallurgie

M. Pralon, vice-président du Comité des Forges de France, m'a fait tenir la lettre que voici :

Le 30 mars 1916.

Monsieur,

On me communique le numéro de l'Œuvre daté du 30 mars 1916, où, dans un article intitulé « Parlons net » et signé de vous, faisant allusion aux « mémoires sournois de certains maîtres de forges qui ne seraient pas loin de représenter le retour de l'Alsace-Lorraine à la France comme préjudiciable à notre industrie nationale », vous ajoutez : « Bien qu'on nous l'assure, nous avons peine à croire qu'une pareille aberration ait quelque chose de commun avec la thèse officielle du Comité des Forges. Si en était ainsi, nous ferions à la métallurgie française l'honneur de croire que ledit Comité des Forges a cessé de représenter ses intérêts. »

On nous avait avertis qu'une campagne se préparait contre notre association, et que, sous couleur de sollicitude patriotique, de « bons Français » se proposaient de mettre en cause le Comité des Forges de France qui a le très grand honneur de collaborer à la défense nationale.

Mais, comme les promoteurs de cette campagne, n'ayant pas le courage de prendre devant le public leurs responsabilités, n'avaient pas encore trouvé un journal qui voulût bien parler net et poser bien en face une question à notre comité, nous avions estimé qu'il convenait de laisser sans y répondre les bruits qui circulaient.

Puisque vous avez cru devoir les relever sous une forme dubitative, je m'empresse de le reconnaître, je vous répondrai nettement que les gens qui croient pouvoir faire circuler de tels propos sur notre comité se livrent à la manœuvre la plus vile et la plus méprisable que l'on puisse commettre à l'heure actuelle. Dans quel intérêt ? Je l'ignore.

Je vous dirai donc tout simplement que les indications que notre comité a fournies aux pouvoirs publics au sujet du retour de l'Alsace-Lorraine à la métallurgie, non seulement ardemment désiré par nous, mais considéré comme certain, ont toujours été inspirées du seul point de vue qui compte à l'heure actuelle, de l'intérêt supérieur de la patrie. Ceux qui les ont reçues partageront certainement notre indignation.

En ce faisant, nous étions certains, non seulement d'exprimer la pensée des membres de notre commission de direction qui sont de ce côté de la ligne des tranchées, mais encore de ceux de nos collègues qui sont au front, et de ceux qui sont restés dans les pays envahis pour protéger, quelquefois au péril de leur vie, les familles de leurs ouvriers. Veuillez agréer, etc...

Le vice-président,
Signé : PRALON.

Mon « allusion » a été trop bien comprise et trop vite relevée pour qu'on puisse mettre en doute son opportunité.

Je comprends moins bien l'allusion inquiète de M. Pralon à une campagne qui « se préparerait » contre le Comité des Forges ; mais il a raison d'observer qu'il est malheureusement fort difficile de trouver à Paris un journal qui « parle net », et « pose les questions bien en face ». Et je sais gré au vice-président du Comité des Forges de rendre cet hommage à la franchise et à l'indépendance de l'Œuvre.

Je n'ignore pas, messieurs les maîtres de forges, la toute-puissance de votre association. Il y a pourtant deux pouvoirs que vous n'avez point : celui de me faire dire ce que je ne pense pas, celui de me faire taire ce que je pense. J'ai l'orgueilleuse prétention de rester aussi maître de ma plume que vous êtes maîtres de vos forges.

Cela dit, pour prévenir tout malentendu, personne ne vous a soupçonnés de méconnaître « l'intérêt su-

périeur de la patrie ». C'est déplacer les questions que de les placer si haut.

Mais « l'intérêt supérieur de la patrie » est une chose ; l'intérêt particulier de la métallurgie en est une autre. Et nul ne s'étonnera qu'un comité de métallurgistes cherche à les concilier.

La conciliation qu'en propose le Comité des Forges est-elle la plus heureuse, la plus conforme aux besoins, aux revendications et aux aspirations de notre pays ? Voilà tout le problème, et il est tout de politique économique.

Il n'en est pas de plus grave, ni de plus passionnant, — et nous ne pouvons que remercier le Comité des Forges de nous aider ainsi à le poser dans toute son ampleur.

Mais, pour en mieux préciser les données, — puisque le Comité des Forges a le courage, lui, « de prendre devant le public ses responsabilités », — je commencerai par demander à M. Pralon s'il reconnaît ceci :

2^o Charbon.

Le retour de la Lorraine à la France suivant les anciennes frontières de 1814 aurait comme conséquence d'augmenter le déficit houiller français de 6 millions de tonnes.

Pour le coke, la situation est encore plus défavorable, car la Lorraine consomme 4.250.000 tonnes et ne produit que 90.000 tonnes. Le déficit français qui atteint déjà 2.840.000 tonnes serait porté à 7 millions de tonnes.

On voit combien la situation de la France, au point de vue combustibles, serait empirée, et combien la situation de la métallurgie en particulier serait critiquée.

Le retour de la France aux frontières de 1814 mettrait l'industrie métallurgique française dans une situation excessivement critique, et, en outre, aggraverait très sérieusement la dépendance où la France se trouve vis-à-vis de l'étranger pour son approvisionnement en combustibles.

On est donc amené, en se plaçant au point de vue de l'intérêt général, à se demander s'il n'y a pas nécessité à revenir aux anciennes frontières presque entièrement respectées par les traités de 1814, et à examiner la reprise possible du bassin houiller de la Sarre.

... Mais il faut bien remarquer que, si l'intérêt général commande impérieusement la reprise du bassin houiller de la Sarre, la situation particulière de la métallurgie française sera, de ce fait, rendue plus grave encore.

Pendant les premières années au moins, il faudra conserver à l'industrie métallurgique annexée ses débouchés habituels.

Quels étaient-ils jusque-là ? Une partie de la fonte, de l'acier brut et des demi-produits obtenus en Lorraine-Sarre vont en Westphalie dans les usines de dénaturation.

Si, pour une raison quelconque, on empêchait ces produits d'aller là où ils allaient autrefois, on aboutirait à deux conséquences excessivement graves...

Il semble donc qu'il y ait lieu d'examiner s'il ne sera pas nécessaire de spéculer dans le traité de paix, si on ne peut le faire par d'autres moyens, que les produits des usines de la Lorraine et de la Sarre, ou tout au moins une certaine proportion de ces produits, seront, à leur entrée en Allemagne, exonérés de tout droit de douane.

Je ne commente pas. Ces citations sont suffisamment explicites.

Je me borne à demander : Est-ce bien là le programme de la campagne entreprise, non contre le Comité des Forges, mais par le Comité des Forges, tant au Parlement que dans la presse ?

Le Comité des Forges éprouvera d'autant moins d'embarras à reconnaître ici ses idées, qu'il a cru devoir déjà les publier dans un journal. Et, puisqu'elles n'ont rien de confidentiel, ni même d'inédit, il nous est évidemment permis de les discuter comme il a été permis de les exposer.

Gustave Téry

« Nos troupes ont évacué Malancourt en ruines et en gardent solidement les issues. Pour occuper cette position, les Allemands ont fait des sacrifices considérables. »

« Le général Cadorna, de retour à Paris, a visité hier l'hôpital Villa-Molière. »

« Des parlementaires français vont aller à Londres. Réception royale, banquet officiel et visite des grandes usines. »

« Le procès Lombard et Cie continue. Le docteur Laborde s'est fait porter malade. »

« Deux avions étrangers ont jeté cinq bombes sur Porrentruy, ville suisse. Quelle était leur identité ? Une enquête est ouverte. »

« La commission du budget du Reichstag s'est prononcée pour la guerre sous-marine sans restriction. Mais elle promet de respecter les neutres. »

« On recommence à parler, aux Etats-Unis, d'une rupture avec l'Allemagne, mais... »

« L'Allemagne demande au Brésil des explications sur les manifestations en faveur du Portugal. »

Combien de temps... ?

« Nous prendrons Verdun l'an prochain », affirment aujourd'hui les stratèges du kaiser, cependant que leur docteur Ritter, expliquant comment l'Allemagne réorganiserait la carte de l'Europe, avertit froidement ses concitoyens que ce remaniement exigera une guerre d'une dizaine d'années environ. C'est charmant.

— Parbleu ! nous dit-on. Leur jeu est clair : Ils veulent vous démoraliser ! C'est entendu. Cependant, je rencontre hier un économiste anglais très sérieux, avec qui nous parlons de la cherté de la vie, et qui laisse échapper, dans un soupir :

— Ce n'est rien, maintenant. Nous verrons pire ! Ce sont les sept dernières années de la guerre qui seront les plus dures...

— Parbleu ! me dit-on encore. Vous savez bien que les Anglais sont des humoristes à froid. Est-ce que vous vous figurez que l'Europe va supporter un troisième hiver dans les tranchées ?

— Je n'en sais rien. Si je m'en rapporte aux précédents historiques, je vois que Frédéric II a fait une guerre de sept ans ; la paix de Westphalie a nécessité une guerre de trente ans ; et celle où Jeanne d'Arc s'est distinguée porte le nom de Guerre de Cent Ans.

— Ce n'étaient pas des mêlées mondiales.

— Soit. Mais les guerres de la Révolution et de l'Empire s'étendirent à toute l'Europe, comme celle-ci. Et elles ont duré, avec de courtes trêves, de 1798 à 1815.

— La dépense en vies humaines et en matériel était infiniment moindre.

— Relativement aux ressources de l'époque, non. Chacun avait le même intérêt qu'aujourd'hui à l'emporter et faisait feu des quatre pieds. Ils l'ont fait, bel et bien, pendant vingt-cinq ans.

— C'est effrayant.

— Pas du tout. Le moral allemand peut s'écrouler demain tout d'une pièce. Il peut aussi tenir un temps indéfini. La seule chose calculable, c'est qu'il doit succomber avant nous. La certitude du résultat, avec l'incertitude de la durée, voilà notre lot. Aimeriez-vous mieux le contraire ?

Maurice de Waleffe

LA GUERRE AÉRIENNE

Un de nos pilotes, au cours d'un combat mouvementé, a descendu un avion qui est tombé dans nos lignes à SOPPE (région de BELFORT).

L'ŒUVRE

DIT CE QUE PENSE HAUT LE MONDE BAS

aura-t-elle besoin de démontrer à nos maîtres de forges que... la mariée n'est jamais trop belle ?

Les combats autour de Verdun

Les Communiqués

15 heures

En ARGONNE, nous avons repoussé deux attaques à la grenade dirigées sur nos positions au nord d'AVOCOURT.

A l'ouest de la MEUSE, le bombardement de MALANCOURT a redoublé de violence au cours de la nuit.

Les Allemands ont lancé une série d'attaques en masse débouchant de trois côtés à la fois sur le village qui formait un saillant avancé de notre ligne et que tenait un de nos bataillons d'avant-postes.

Après une lutte acharnée qui a duré toute la nuit et qui a coûté des sacrifices considérables à l'ennemi, nos troupes ont évacué le village ruiné dont nous tenons les issues.

A l'est de la MEUSE, nuit calme.

En WOËVRE, les Allemands ont tenté à trois reprises de nous enlever un ouvrage à l'est de HAUDOMONT. Toutes leurs tentatives ont été repoussées.

Sur le reste du front, aucun événement important à signaler.

23 heures

Au sud de la SOMME, l'ennemi a tenté, après une préparation d'artillerie, une série de coups de mains sur nos petits postes de la région de DOMPIERRE. Toutes ses tentatives ont échoué.

En CHAMPAGNE, nos tirailleurs de destruction ont bouleversé les tranchées allemandes au sud de SAINTE-MARIE-A-PY. Un avion allemand a été abattu par nos canons spéciaux. L'appareil est tombé en flammes dans les lignes ennemies au nord de TAHURE.

En ARGONNE, notre artillerie a canonné des troupes en marche dans la direction de VARENNES.

A l'ouest de la MEUSE, l'activité de l'artillerie s'est ralentie dans la région de MALANCOURT. L'ennemi n'a fait aucune tentative pour déboucher du village au cours de la journée. Dans la région du MORT-HOMME, après un violent bombardement, l'ennemi a déclanché, vers dix-huit heures, sur nos positions au nord-est de la cote 295, une forte attaque accompagnée de barrages d'obus lacrymogènes. Les Allemands, qui avaient

pu prendre pied un instant dans quelques éléments de notre première ligne, en ont été rejetés par une vive contre-attaque de nos troupes. Une autre attaque ennemie dirigée un peu plus tard à l'ouest de cette même position a complètement avorté.

A l'est de la MEUSE et en WOËVRE, activité moyenne de l'artillerie.

Dans la forêt d'APREMONT, nous avons bombardé les cantonnements ennemis de VARVINAY. Un tir exécuté sur une batterie allemande en action a provoqué l'explosion de plusieurs caissons.



Ce serait puéril de considérer comme un succès pour nous la prise de Malancourt par les Allemands ; mais ce serait encore beaucoup plus puéril de la considérer comme un désastre.

La meilleure preuve que l'on en puisse donner, c'est que l'occupation de cette localité en ruines n'a pu servir à nos ennemis de point d'appui pour leur attaque de la cote 295 qui a échoué.

Sur le croquis ci-dessus, qui figurait en tête de mon article d'avant-hier, j'avais déjà eu soin de placer ce village en dehors du tracé de notre ligne de défense.

Je considérerais, en effet, que cette localité, placée dans un fond, en saillie sur notre ligne, était fatalement destinée à succomber.

Un bataillon l'occupait. Il l'a défendue suffisamment longtemps pour infliger des pertes considérables à l'ennemi. On ne pouvait lui en demander davantage.

La seule chose qui puisse m'étonner, c'est qu'on ne l'ait pas évacuée plus tôt.

Général Verraux

Un homme nouveau Une politique nouvelle

C'EST CELLE DE M. HUGHES, PREMIER MINISTRE D'AUSTRALIE

William Morris Hughes, tel est le nom d'un homme — le premier ministre australien — qui est en passe de devenir illustre, et à juste titre.

M. Hughes, actuellement en Angleterre, y conquiert le monde de la politique réaliste et des affaires par la netteté et la puissance de ses vues. Peut-être va-t-il venir en France. On l'y accueillera avec faveur, avec admiration. Car cet homme d'Etat, ancien ouvrier, est un de ceux qui, depuis deux ans, ont mené contre l'Allemagne le plus rude et efficace combat.

Désireux d'esquisser pour nos lecteurs une figure aussi attachante, je suis allé demander une interview à l'un de nos jeunes savants et sociologues français. Ecrivain, professeur, orateur, celui à qui je m'adressai s'est, depuis quinze ans, spécialisé en l'étude approfondie des problèmes économiques et sociaux à l'étranger. Ses ouvrages sur le socialisme anglais et allemand font autorité. Me souvenant qu'il a signé un livre remarquable : le Socialisme sans doctrines, sur la question agraire et la question ouvrière en Australie, c'est lui que j'ai prié de nous éclairer sur les idées et les actes du chef du parti ouvrier en Australie.

J'ai donc causé avec M. Albert Métin (car mon interlocuteur n'est autre que le ministre du travail) en son cabinet silencieux de la rue de Grenelle.

« M. Hughes, m'a-t-il dit, est un homme considérable. Un made-self man qui doit sa fortune présente à ses mains et à son cerveau. Gallois, comme

Lloyd George, comme tant d'autres esprits du radicalisme dissident et protestant. Il sort de cette antique terre celtique, de ce pays de Galles, berceau des bardes, source d'une magnifique floraison de lyrisme, qui est aujourd'hui prospère, grâce à ses mines.

« Il a émigré jeune vers l'Australie : il y a travaillé comme colon, et devint député du parti ouvrier dans cet immense continent qu'on a appelé le « Paradis des ouvriers » (parce qu'il jouit d'une organisation démocratique dont les principaux éléments sont le suffrage universel, la journée de huit heures, les hauts salaires, le vote des femmes, le développement et la protection de la petite propriété agricole, l'arbitrage obligatoire, etc.).

« Député au parlement de Sydney, Hughes prend la tête du parti ouvrier. Quand la « Fédération » se constitue, en 1901, ce parti monte au pouvoir. Hughes est choisi comme ministre des affaires étrangères. Le voici, à l'heure actuelle, premier ministre, right man in the right place.

« Protectionniste, bien entendu. La politique économique de l'Australie est protectionniste, parce qu'elle veut écarter les produits étrangers et rester maîtresse du marché local. Traduisez « produits étrangers » par « produits allemands » et vous avez l'explication des mesures énergiques par lesquelles Hughes a enrayé d'abord, extirpé ensuite, l'action germanique dans la grande colonie anglaise. La législation ouvrière, là-bas, est protectionniste, et s'exprime, avant la guerre, en ces termes : « Nous évinçons la concurrence des gens

d'une civilisation inférieure jusqu'à ce qu'ils aient adopté les mêmes conditions de travail que nous.

« Que veut Hughes, que dit-il aux Anglais, que viendra-t-il nous dire (si, comme il se peut, il est convié à la seconde « Conférence des Alliés », aux côtés d'un Runciman, d'un Bonar Law ?) »

« Hughes, en ses visées d'une audace précise, souhaite constituer un bloc économique, constitué par tous les alliés, y compris les colonies anglaises. Cet accord commercial amènerait l'Angleterre à répudier le libre-échangeisme qu'elle seule pratique encore, et à se rallier au protectionnisme, avec tarifs préférentiels pour ses colonies et les Alliés. Un tel système sourit à ceux qui, dans le Royaume-Uni, s'intitulent les « tarif-reformers ». Selon le concept du « tarif-reform », les tarifs australiens s'abaisseront du côté anglais (et, souhaitons-le, du côté français), tandis que les tarifs britanniques s'élèveront du côté de nos ennemis. Tel est le schéma de cette vaste fédération économique.

« Mais voyons un peu ce qu'a fait depuis deux ans, chez lui, le premier ministre australien, pour lutter contre l'adversaire commun.

« L'Allemagne avait graduellement mis en coupe réglée l'Australie. *The Melbourne Age* publia, il a six mois, des faits inouïs, des preuves topiques démontrant cette mainmise, la préparation d'un plan de conquête. Dans un conflit anglo-allemand, aucune partie de l'Empire britannique ne se fût trouvée aussi gravement en péril que l'Australie. Hughes a coopéré inlassablement à la défense commune. Ses services doivent être estimés au plus haut prix. Résumons-les :

« Il a pris et fait prendre, en 1915 et 1916, par la Confédération australienne, un ensemble de mesures législatives qui abolissent toute espèce de contrôle ou d'emprise germanique sur l'industrie et le commerce australiens.

« D'abord une loi de séquestre, excluant des sociétés par action la participation boche. Boches, naturalisés d'origine boche, descendants de naturalisés au premier degré, sont éliminés. Les actionnaires d'origine « suspecte » sont tenus à une déclaration de nationalité, aux termes du « War Precaution Act » ; la remise de leurs actions à un séquestre public est obligatoire ; le séquestre à l'administration de ces actions sous le contrôle de l'attorney général. La garantie intégrale est donc bien assurée.

« Hughes a organisé ensuite le contrôle national de la production et de la distribution des métaux, cette formidable richesse du sol australien. C'est là un des traits essentiels de sa politique économique défensive.

« L'Allemagne visait la captation de ces métaux. L'action tentaculaire de la « Metallgesellschaft » de Francfort ne s'étendait pas moins, c'est tout dire, sur l'Australie que sur la Grande-Bretagne. Au moment où la guerre éclata, un vaste syndicat allemand, dont la « Metallgesellschaft » était le centre, contrôlait la production et la distribution de ces précieuses ressources naturelles de l'empire anglais, le manganèse aux Indes, le nickel au Canada, le zinc et l'étain en Australie.

« Sous le déguisement de la naturalisation et par l'organe de compagnies nominale-ment britanniques, le Protée boche, masqué ici en « African Company », là en « American Company », en « Australian Metal Company », avait fini par dominer le marché des métaux. Or, vous n'ignorez pas que l'Australie fournit un cinquième de la production mondiale en zinc et en plomb. Le contrôle établi par le trust allemand entre le producteur et le consommateur était si effectif que, sur le marché de Londres même, l'Angleterre ne pouvait acheter ces métaux que par l'intermédiaire de la « Metallgesellschaft », à des prix triples de ceux auxquels ces métaux étaient vendus sur le marché allemand. Les contrats passés en Australie avant la guerre assuraient à l'Allemagne la majeure partie de la production australienne !

« Or, ces métaux étaient et sont indispensables à la fabrication des munitions. Voyez-vous nos alliés anglais soumis à la domination allemande sur ce chapitre formidable, se soumettant à ce contrôle désastreux, ou bien contraints à se passer de métaux indispensables ; voyez-vous l'Australie désorganisée sa fabrication, fermant ses mines, réduisant des milliers de travailleurs à la misère, immobilisant les capitaux anglais engagés en ces entreprises !

« Heureusement, Hughes veillait.

« Il prit, avec une prophétisme et énergie décision, les mesures essentielles.

« C'est d'abord le « Enemy Contracts Annulment Act », loi qui annule tous les contrats passés avec les sujets ennemis ou d'origine ennemie. De ce fait, la production métallique australienne est libérée au profit de l'Angleterre.

« Puis Hughes organise les usines locales pour le raffinage des métaux. Les fonderies de Port-Pirie se créent, qui comptent aujourd'hui parmi les plus vastes du monde. Le zinc australien est désormais traité en Australie.

« C'est ensuite le contrôle national, rigoureusement établi, de la vente et de l'exportation de ces métaux. L'« Australian Metal Exchange » est fondé. Ses membres doivent être et seront toujours des sujets britanniques, nés de parents britanniques, domiciliés en Australie. L'attorney général a la haute main sur cette entreprise de défense.

« D'autres mesures la complètent.

« En décembre 1915, un décret interdit l'exportation des métaux, alliages ou produits minéraux sans l'autorisation du ministre du commerce. Puis le gouvernement australien, c'est-à-dire le même Hughes, fabricant de ses propres munitions, institue une Direction des Munitions ; il conclut avec le gouvernement anglais des engagements spéciaux pour la fourniture aux usines de guerre anglaises des « petits métaux » des minerais secondaires (lypénite, wolfram, schelite, etc.).

« Vous embrassez l'importance de l'œuvre de cet ancien petit colon, parti peut-être sans un penny de son Pays de Galles !

« Et je ne puis tout vous dire, entrer dans le détail de cette œuvre magnifique. Que d'avantages, de bénéfices pour l'Australie, enrichie par la création et l'essor des établissements métallurgiques, délivrée à jamais de l'étreinte des mains allemandes !

« Vous comprenez maintenant pourquoi les déclarations d'un homme d'Etat tel que William Morris Hughes lui valent les applaudissements d'une importante fraction de l'Angleterre et, s'il débarque chez nous, les nôtres. Qui a mieux concouru, avec une force plus lucide dans le présent, plus prévoyante dans l'avenir, à la guerre contre l'Allemagne ?

« Notre politique, disait-il récemment, arrachera jusqu'aux racines « cette malédiction de l'ingérence germanique et restituera parmi nous une « communauté purement anglo-saxonne ». Avant de reconstruire, il faut extirper ce cancer qui avait contaminé « le beau corps de notre industrie et de notre commerce anglais... L'Allemagne a perdu tout droit à recevoir de « rénavant sur nos rivages l'accueil « amical que nous lui avions sottement « accordé. »

« L'opinion, dans les cercles politiques et financiers, dans le monde des affaires, est quasi unanime à considérer M. Hughes comme un des champions déterminés de la défense économique contre un ennemi dont l'Europe et le Nouveau Monde ont à cœur d'être libérés. »

Telle est, résumée de mon mieux, la suggestive conversation que j'ai eue, hier soir, avec M. Albert Métin.

Je pense être l'interprète des lecteurs de l'Œuvre en remerciant le ministre du travail qui nous a permis de mieux connaître un des hommes les plus représentatifs, les plus hardiment « réalisateurs » de notre époque, — un de ceux qui auront préparé la victoire, — et l'avenir.

François Lebon

Hors d'Œuvre

M.

Une jeune fille de nationalité hollandaise, habitant Paris, apprît, ces jours derniers, que la navigation entre la Hollande et l'Angleterre allait être suspendue. Plus de poste, partant plus de lettres.

Le jeune fille, inquiète, envoya aussitôt à Amsterdam une dépêche par laquelle elle priait sa famille de lui expédier un mandat télégraphique.

Le mandat arriva ; bien fait pour les sous-marins boches ! Mais ce que les sous-marins boches n'avaient pu faire, l'administration française s'en chargea.

Lorsque Mlle Vrijetjens (dont je déforme volontairement le nom) se présenta au bureau de poste pour toucher, l'employé secoua la tête, de ce geste décourageant que connaissent si bien les clients des bureaux de poste :

— Non ; vous ne pouvez pas toucher ce mandat.

— Il n'est pas bon ?

— Il est excellent... Mais êtes-vous un monsieur, je vous le demande, êtes-vous un monsieur ?

— Non, répondit sans hésiter la jeune fille.

— Eh bien, fit l'employé triomphant, ce mandat ne peut être payé qu'à un monsieur. Car il est adressé à M. Vrijetjens.

— Mais cet M est la première lettre de mon prénom !

Et la jeune fille essaya d'émouvoir l'employé des postes en lui rappelant ses plus chers souvenirs de famille : n'avait-il jamais eu une mère prénommée Marie, une sœur Madeleine, une tante Marguerite ou une fiancée portant le doux nom de Mélanie ?

Elle eût attendu un tigre. L'employé des postes fut inflexible.

— Mais enfin, dit Mlle Vrijetjens, le mot hollandais qui signifie « monsieur » commence par un H... Et ainsi...

— Nous sommes en France, répondit fièrement l'employé.

En effet, c'est tout un programme.

... Alors, comme nous sommes en France, la jeune Hollandaise a fait toucher son mandat par son concierge, flanqué du charbonnier du coin et de l'épicier du bout de la rue... ces deux commerçants patentés ayant affirmé à l'administration que ledit concierge s'appelle bien M. Vrijetjens.

ZETTE

Pour la reprise des affaires

L'Œuvre publiait dernièrement ces lignes :

Le Parlement s'est préoccupé, à juste titre, de la reprise économique, et M. le ministre de la guerre l'a tellement bien compris que des ordres avaient été donnés aux commandants de dépôts de faciliter dans la mesure du possible aux auxiliaires

de s'occuper de leurs affaires industrielles ou commerciales.

Voici la suite :

Trois « auxis » du corps, et qui n'ont pas besoin de brisques ni de chevrons pour prouver qu'ils ont été « labas », avaient obtenu avis favorable sur toute la ligne hiérarchique pour changer de corps et se rapprocher de chez eux.

Or, voici la note qui est maintenant apposée sur les trois dossiers si bien ornés de signatures et de cachets :

La D. M. 934 D. du 14 février 1916 ayant entraîné un certain nombre de demandes de rapprochement de la part des militaires S. A., le général commandant la région a décidé, par bordereau 375 c 6/1, du 17 mars 1916, que la plupart de ces demandes n'étant pas motivées ne sauraient être prises en considération et que, d'ailleurs, aucun changement de corps ne sera accordé si ce n'est par permutation.

Les trois auxis demandent à l'Œuvre, lorsque M. Gautier aura fait un peu de place dans ses colonnes, de publier dans les « blancs » disponibles des avis de ce genre :

Le général commandant la région demande des permutants.

Ou encore :

Quatre avis favorables, c'est bien ; un permutant, c'est mieux.

Échos du Palais

Au cours de l'interrogatoire des accusés du procès Lombard, Laborde, Garfoukel et Cie, on a pu entendre, du banc des avocats, deux des prévenus qui échangeaient à mi-voix leurs pronostics sur l'application des peines :

— Oh ! ça sera pour tout le monde la même chose...

— Comment ?

— Oui, jusqu'à la fin des hostilités... A la signature de la paix, on votera une amnistie relative à tous les « délits commis à l'occasion de la guerre ». ... Ainsi, après 70...

C'est bien simple.

Il faut bien espérer qu'aucune amnistie ne pourra s'appliquer à Desclaux, ni à la bande Garfoukel, ni à aucun des fournisseurs de l'armée qui auront l'occasion de se faire pincer d'ici la signature de la paix.

Doléances et condoléances

Un de nos plus brillants courriéristes se plaint de ce que l'administration du Métro, soucieuse de faire des économies de luminaire, plonge dans l'obscurité les voyageurs de la « dernière charrette », c'est-à-dire ceux qui reviennent du théâtre :

Tant pis pour vous, tant mieux pour les marches à gravir, gare aux bosses !... Minuit, c'est la nuit !... elle est faite pour dormir. Pourquoi n'êtes-vous pas couchés au lieu de sortir du théâtre ! O'est votre punition si vous montez à quatre pattes dans l'ombre et de crainte d'accidents les degrés du métro.

Comme suite à ces doléances, un poilu des tranchées nous prie de communiquer aux spectateurs du dernier métro ces quelques conseils :

En montant à quatre pattes les degrés du métro, pensez un peu à ceux qui ne se couchent pas la nuit (bien que la nuit soit faite pour dormir), à ceux qui sont exposés à attraper mieux ou pire que des bosses, à ceux qui sont sans lumière depuis bientôt vingt mois, à ceux dont aucun courriériste ne pensera jamais à plaindre le sort.

Du chien esthétique

On trouve dans le journal *L'Acclimatation* les deux petites annonces suivantes :

2834. — 2 loulous blancs de Russie, 4 mois, beauté rare, parents véritablement champions, décoreraient bruyamment auto.

2838. — Petite, 1 de deux ans, poil noir brillant et ondulé, imitation parfaite du karakul.

Au Sénat

Les orphelins de la guerre

L'affluence d'amendements et de contre-projets fait prévoir que la loi sur les orphelins de guerre ne pourra être promulguée avant que ces orphelins soient devenus eux-mêmes pères de famille... Quatre articles seulement ont été votés hier. Ce sont : l'article 2 ainsi conçu :

Toute personne qui avait assumé la charge de l'instruction d'un enfant, peut être considérée par le tribunal comme son soutien de famille pour l'application de la présente loi.

Ensuite l'article 9 qui porte que, sous la dénomination d'office national des pupilles de la nation, il est créé à Paris un établissement public rattaché au ministère de l'instruction publique et non au ministère de la justice, comme le voudrait M. de Las Cases. Enfin l'article 10 qui institue des offices départementaux, et l'article 11 qui organise l'office national.

Les discours ont succédé aux discours. La droite, avec MM. de Lamarzelle, de Las Cases et Jénouvrier, estime que l'Etat intervient trop et ne fait pas une part suffisante à l'initiative privée, notamment au Comité de Secours national. M. Painlevé défend l'œuvre de la commission et du gouvernement, et le Sénat lui donne raison.

Séance jeudi prochain.

A la Chambre

La crise des transports

C'est une question toujours d'actualité, encore que le gouvernement nous affirme que la crise s'atténue. Mais il n'en est pas moins vrai que la situation est sérieuse, et rien ne peut, hélas ! nous faire prévoir qu'elle redeviendra normale d'ici la fin de la guerre. Le représentant du gouvernement, M. le colonel Gassoin, n'a pas caché hier, en effet, à la Chambre, qu'il ne fallait pas se faire d'illusions à cet égard.

On discutait une interpellation de MM. Cachin et Ceccaldi sur la crise des transports.

Ces deux députés intervenaient au nom du groupe parlementaire de défense des cheminots. Ils ont l'un et l'autre, avec leur tempérament personnel, dit les doléances du monde des cheminots. M. Cachin est socialiste, mais très modéré dans ses expressions ; M. Ceccaldi est radical socialiste, et il est extrêmement fougueux.

Donc M. Cachin parla.

— Tout le monde se plaint, dit-il, les cheminots, la Chambre de commerce, les industriels, les journaux, les particuliers, etc. C'est un concert de récriminations.

« Quelles sont les causes de la crise ? Manque de matériel ; l'ennemi nous a pris, en 1914, 5.000 wagons sur les 35.000 que nous possédions ; usure de matériel roulant qu'on ne répare pas assez vite ; pénurie de matériel dans les ports et dans les gares.

« Qu'avons-nous fait pour remédier à cet état de chose ? Rien, ou presque rien, alors que l'Allemagne multipliait pendant la guerre ses lignes de chemins de fer dans la proportion de 25 0/0.

« Mais il n'y a pas que le matériel qui soit insuffisant ; la question du personnel se pose également. Les réseaux ont donné 50.000 employés à l'armée ; ceux qui restent ne sont pas assez nombreux, ils sont surmenés ; physiquement, ils ne peuvent fournir un effort plus grand. Ils demandent qu'on leur donne de l'aide, et cette aide ne peut venir que de la réintégration des mobilisés et des cheminots révoqués. »

Voici à nouveau posée la question de la réintégration des cheminots. Elle le sera encore par M. Ceccaldi, et le gouvernement répondra que la réintégration sera accordée.

Enfin M. Cachin a estimé qu'une des meilleures solutions de la crise serait, dans la constitution d'une commission composée de représentants du personnel des chemins de fer, des représentants de la Chambre de commerce, du ministère de la guerre et des compagnies. Puis il voudrait que la direction des chemins de fer, actuellement dans les mains des militaires, revint au pouvoir civil.

C'est un cadeau dont M. Marcel Sembat ne veut pas du tout. Il est ministre des travaux publics, c'est vrai, et à ce titre il pourrait désirer diriger les chemins de fer, mais il n'a pas une telle ambition. Les chemins de fer sont sous la direction des autorités militaires. C'est la loi. Respectons la loi.

M. Louis Dubois, député de la Seine, est plus optimiste que les interpellateurs ; il ne nie pas qu'il ait une crise, mais il ne faut pas, dit-il, en exagérer la gravité. L'industrie a souffert, sans doute, mais il y a cependant une reprise de l'activité économique. Et de cela il se félicite.

M. Ceccaldi, tout bouillant d'ardeur, estime au contraire que tout va mal, que des erreurs nombreuses ont été commises, que les palliatifs qu'on a apportés n'ont eu que de médiocres résultats, et qu'enfin le gouvernement n'a pas tenu ses promesses.

Il a repris les arguments de M. Cachin, les a amplifiés, et il a constaté le manque de coordination des services intéressés :

— Le manque de services techniques à l'exploitation de la voie, à la traction et dans les ateliers a créé et aggravé la crise. Il faut rendre ce personnel à sa destination et restituer à l'armée tous ceux qu'au détriment des spécialistes on garde dans le service des transports.

« Donc, conclut M. Ceccaldi, reprenons les spécialistes dans les dépôts et réintégréons les cheminots révoqués. »

A tous M. le colonel Gassoin a répondu en disant ce qui fut fait et ce qui se fera.

D'abord, il a affirmé que la collaboration des services militaires et des services civils était très étroite et que, d'ailleurs, l'intervention de l'autorité militaire ne s'était jamais produite dans les questions techniques.

Il a ajouté que la crise des transports ne nous était pas particulière ; elle existe en Allemagne, en Autriche, dans tous les pays belligérants et même chez les neutres.

Chez nous, la crise tient à toutes les causes qu'on a indiquées et aussi à ce fait que, nos importations ayant considérablement augmenté, les transports ne suffisent pas à établir la circulation des marchandises apportées en France.

Le gouvernement a commandé 35.000 wagons en partie en France et en partie à l'étranger. La livraison devait être faite dans la proportion de 1.500 par mois et de 2.000 à partir du mois de juin dernier. Malheureusement, les fabricants ont eu de grandes difficultés, et les livraisons ne se sont pas faites dans les délais attendus, mais on va en recevoir, et cela, naturellement, améliorera la situation.

D'autre part, il est inexact de dire qu'on n'a rien fait pour augmenter les voies ferrées. On a construit 280 kilo-

mètres de voie ferrée, dans la zone de l'intérieur, pour les services de la guerre, et 200 pour les services civils ; et au total, avec les constructions de voies de raccourcement, c'est à peu près 1.000 kilomètres qui ont été mis en exploitation.

Les cheminots révoqués

Reste alors la question du personnel. Elle est grave. Le gouvernement a recherché dans les dépôts les spécialistes et l'accord est complet entre le ministre de la guerre, le ministre des travaux publics et les compagnies pour réintégrer les cheminots révoqués.

Cette déclaration a fait plaisir aux interpellateurs.

Elle a été consacrée par M. Sembat, qui a ajouté qu'il était sur le point de constituer à son ministère une commission des transports dont il attend merveille.

On en a pris acte et on a voté un ordre du jour de confiance.

Tout le monde était content ; et à sept heures un quart la séance était levée.

LE PROCÈS

Laborde, Lombard, Garfoukel et Cie

Deuxième audience du 3^e Conseil de guerre

Une journée à moitié perdue pour les débats. C'est Laborde qui tient sa promesse et fait de l'obstruction. Il n'est pas venu, alléguant qu'il est trop souffrant, qu'il n'a pas dormi de la nuit, que, d'ailleurs, hier, il n'était présent que par déférence pour le conseil.

Le président délègue le docteur Socquet pour examiner l'accusé. Il est trois heures quand la séance est reprise pour la lecture des constatations de l'expert... Cette fois, c'est l'avocat qui n'est pas là. Il plaide devant un autre conseil de guerre.

Placidement, courtoisement — car la loi n'exige pas la présence du défenseur — le conseil attend.

Les accusés sont tous revenus à leur banc. Seul un vide entre Garfoukel et Lombard marque la place de Laborde.

Ce Lombard, qu'on a tout loisir d'examiner à l'aise, est vraiment d'une vulgarité rare. Grosse tignole rouge barrée d'une épaisse moustache brune, son visage est de ceux qu'on a coutume d'apercevoir sur le siège d'un faucon ou derrière un comptoir de bistro.

...Mais voici, essoufflé et moite, M. Ducois de la Halle. On lui lit les conclusions du docteur Socquet. Elles sont brèves et formelles :

« L'état de Laborde est plus satisfaisant qu'il ne l'était hier et rien ne l'empêche d'être présent à l'audience. »

Nouvelle suspension pour permettre à un brigadier de la garde républicaine, faisant fonctions d'huissier, d'aller sommer Laborde de comparaître. Laborde s'y refuse.

« Je me sens plus faible qu'hier, répond-il à la sommation, et je ne veux pas donner le spectacle de l'uniforme d'un officier français porté par une loque. »

Cette inconscience et ce cynisme n'émeuvent pas le conseil. Le président lit une ordonnance décidant qu'il sera passé outre aux débats en l'absence de Laborde et qu'après chaque audience le procès-verbal de la séance lui sera lu par le greffier, le tout aux termes de l'article 118 du code de justice militaire.

Ainsi se trouve arrêtée et déjouée pour l'avenir la manœuvre imaginée par le misérable qui a l'audace de se rappeler aujourd'hui — aujourd'hui seulement — qu'il porte un uniforme d'officier. Nous ne le verrons plus, à moins qu'il ne se ravise, ce qui n'est pas improbable.

A quatre heures passées, l'adjudant Rivière reprend la lecture du rapport. Il n'en est pas à la soixantième page.

Le récit des « combinaisons » de la bande Lombard se poursuit sans grand variété. Les cas se succèdent avec un scénario et des personnages qui diffèrent peu.

Avec ou sans rabatteur, le client arrive chez Lombard. Marché est conclu, soit pour une hospitalisation irrégulière, soit pour une réforme frauduleuse. Dans la première hypothèse, on se sert de certificats de complaisance du docteur Saint-Maurice ou d'autres médecins sur le compte desquels on instruit encore ; dans la seconde, c'est Laborde qui opère.

Quelques faux complètent la « combine ».

Ce qui est inimaginable, c'est la mentalité de ceux que l'accusation appelle les corrupteurs et qui ont été les véritables dupes de Lombard et de ses acolytes. La plupart, peu fortunés, étaient saignés à blanc par les insatiables docteurs (?). La peur de la caserne ou du front arrêtait toute narcomonie, faisait perdre toute prudence, poussait aux bassesses les plus viles.

Tout l'auditoire a frémi de dégoût quand le greffier a lu ce morceau relatif à l'accusé Coumoul :

Envoyé à Val-de-Grâce pour examen bactériologique, il aurait trouvé moyen de substituer à ses propres crachats ceux d'un tuberculeux moribond, son voisin de lit, et, après les avoir recueillis dans une petite boîte en porcelaine, il aurait été assez imbecile pour les placer dans sa poche et les expectorer en présence des médecins.

Les mercantis de la réforme avaient beau lieu avec ces clients-là.

La responsabilité des Neutres

Il y aura eu des guerres plus longues que celle-ci, puisqu'elles ont duré sept, trente, cent ans. Il n'y en aura pas eu d'aussi meurtrières, d'aussi tragiques, d'aussi désastreuses, en raison de l'énormité des effectifs engagés, de l'immense développement du champ de bataille, de la puissance des moyens de destruction mis en œuvre, en raison surtout de la férocité sans précédent avec laquelle l'une des parties belligères a conduit les opérations. On frémit en songeant à l'écrasante responsabilité devant l'histoire du peuple de proie qui, par orgueil, par mégalomanie, par on ne sait quelle frénésie de domination et de rapine, a, de gaité de cœur, déchaîné une telle catastrophe.

Mais, il faut bien le dire sans crainte d'être démenti par aucun juge impartial, de cette effroyable responsabilité des neutres auront à prendre leur part. Sans doute, ils n'auraient pas pu, même en s'y mettant tous, empêcher la guerre ; il ne tenait qu'à eux, en revanche, de l'abréger.

Ceci n'est pas un paradoxe. Raisons plûtôt.

Si les Austro-Boches avaient pour eux une préparation militaire de quarante ans, la plus formidable machine de guerre qu'on ait jamais vue ou même rêvée, une prodigieuse organisation industrielle, leur situation géographique, si favorable à la concentration des forces et à la manœuvre foudroyante, l'unité d'action, le choix de l'heure, etc., les Alliés, par contre, avaient dans leur jeu, dès le début de la partie, cet incomparable atout : la maîtrise de la mer. Il ne leur en eût pas fallu davantage pour réduire, en quelques mois, l'Allemagne à merci, s'il n'y avait pas eu les neutres pour se mettre en travers.

Ne me dites pas qu'un tel procédé, dirigé surtout contre les « civils », contre des populations innocentes, eût attenté au droit des gens. N'est-ce pas grâce à lui que Paris fut réduit en 1870, comme Bismarck s'en vanta ? Au demeurant, depuis vingt mois, les Allemands n'ont pas cessé de bombarder des villes ouvertes, des cathédrales, des hôpitaux ; ils ont systématiquement organisé le massacre, le pillage et l'incendie ; ils ont réduit des troupes humaines en esclavage ; ils ont coulé sans avertissement préalable des centaines de bateaux inoffensifs, dont beaucoup portaient des femmes et des enfants ; ils ont reculé les bornes de la félonie et de l'atrocité ; ils ont inauguré des moyens de combat d'une déloyauté telle que, il y a deux ans, personne n'eût osé seulement en prévoir l'emploi : les gaz asphyxiants, les poisons, les virus microbiens, les liquides enflammés, les mines dérivantes ; ils ont déshonoré la guerre. Les neutres ont assisté, impassibles, l'œil sec, à cette débauche de barbarie, dont cependant pas mal des leurs ont été victimes, non seulement sans lever un doigt, mais sans même esquiver une protestation platonique.

« Ce n'est rien : c'est un tas de femmes qu'on noie... ou qu'on viole ! » Que viendraient-ils nous parler de justice, de droit, d'humanité ?

Les sentiments qui leur ont jusqu'ici dicté leur attitude n'ont rien de particulièrement glorieux. C'est, tout d'abord, le fétichisme de la force, dont la peur est la forme la plus basse ; c'est, ensuite, la soif du gain. Les Allemands semblaient invincibles, pas vrai ? Puis ils payaient si bien, en bel or, à guichets

ouverts : *business is business* ! Quand on a l'occasion de tirer égoïstement son épingle du jeu en même temps qu'on réalise d'énormes bénéfices, qu'importe le martyre de la Belgique, les « efforts » de Louvain, d'Ypres, de Reims et d'Arras, le naufrage du *Lusitania*, l'extermination des Arméniens et des Serbes, la piraterie sous-marine, les « zepélinades » et le reste ?

Que, par exemple, les croisières anglo-françaises, tout en respectant les existences humaines, viennent à apporter quelque trouble dans des tractations commerciales invraisemblablement fructueuses, rien ne va plus. Les spéculateurs de la farine et de la viande, ou voire les trafiquants en matières aussi peu comestibles que le coton, le cuivre, le caoutchouc, les nitrates, etc., se fâchent tout rouge. En avant les vieux textes poussiéreux, les protocoles, les notes diplomatiques, les scrupules de conscience et les arguties de procédure ! Tant et si bien que, comme les Alliés tiennent à ménager la galerie, le blocus, auquel on reproche de ne pas être assez effectif, devient inopérant — au profit du contre-blocus.

« C'est que, comme le dit en termes saisissants M. Bertin dans une magistrale étude sur la *Guerre navale en 1915*, la plainte des équipages et des passagers coulés avec leur navire est aussi brève que déchirante, tandis que la gêne produite par la visite d'un croiseur est suivie de crailleries prolongées. De même, le propriétaire d'un bateau torpillé sait qu'il ne le reverra jamais ; il ne se plaint donc que pour la forme, mais il en est autrement de celui qui espère rentrer en possession de son bien. »

Voilà pourquoi la boucherie croit en horreur de jour en jour, pourquoi le sang coule plus abondamment que jamais ! A qui la faute, si ce n'est aux neutres qui, même sans faire passer l'honneur avant l'intérêt, auraient dû comprendre que c'est leur propre indépendance qui est en jeu, avec l'avenir de la civilisation ?

Oh ! je sais bien qu'il faut faire la part des choses et des hommes ! Il n'est pas un seul pays neutre ou n'existe un nombre de braves gens qui savent où est le droit, et qui ne demanderaient qu'à agir, à leurs risques et périls, en conséquence. Nous leur devons, à ceux-là, toute notre gratitude. Mais il faut croire que, si haut placés qu'ils soient, ils ne sont pas les maîtres de la situation, puisqu'ils n'ont pas réussi à la modifier ; il y aura même probablement, de ce chef, de terribles comptes à régler... en famille, un jour ou l'autre. Mais les responsabilités nationales sont fatalement collectives.

O neutralité ! que de crimes on commet en ton nom !

Tout se paie, Dieu merci, et l'heure approche — elle est déjà venue ! — où les neutres vont avoir à souffrir presque autant que les Alliés des monstruosité dont ils auront, par leurs inexplicables complaisances, favorisé le déchaînement. Peut-être alors se rendront-ils compte que la politique du *fair play* est encore, dût-elle être payée de quelques sacrifices, la plus avantageuse et la plus sage...

Emile Gautier

UN DON DU PRINCE ALEXANDRE

Le prince Alexandre de Serbie, avant de quitter Paris, a remis cinq mille francs à M. Vernitch, ministre de Serbie, avec mission de les envoyer à M. Mi-thouard, président du conseil municipal, pour être répartis entre les femmes et les enfants d'ouvriers parisiens dont les maris et les pères ont été tués ou blessés au champ d'honneur.

L'« Œuvre » militaire

Les députés se souviennent-ils qu'il y a depuis six mois un projet sur les pensions de réforme ?

N'ayant ni loisirs ni temps à perdre, je ne rechercherai pas le nombre des paroles superflues prononcées à la Chambre depuis six mois. Pour ceux que ce genre de statistique intéresse, il y aurait là une étude à faire qui conduirait à des conclusions effarantes. Que de bruit, que de phrases, que de mots ronflants qui retentissent pour rien ! Pendant ce temps, les choses urgentes restent « en carafe », telle la loi sur les pensions de réforme, dont le projet a été déposé par le gouvernement, le 4 novembre dernier, voici cinq mois.

Depuis cinq fois trente jours, le texte dort dans les cartons poudreux de commissions qui l'oublent ; quand l'en sortira-t-on ? A la prochaine guerre, peut-être ? En attendant, la question continue à être réglée par la loi désuète du 11 avril 1891, qui avait prévu des tarifs appropriés aux temps où on était riche avec trois mille francs de rente. Au prix où est la côtelette — même frigorifiée — ces taux paraissent aujourd'hui maigres ! Entre deux interpellations sur le ou sur les bistrots de Marseille, nos députés ne pourraient-ils pas trouver quelques instants pour se souvenir qu'il y a des blessés et des morts à la guerre, et pour s'en occuper ?

L'Œuvre rappelle à ces messieurs qu'il est des mutilés, qu'il y a des veuves et des orphelins dont le buffet et la poche sont vides et qui se demandent s'ils mangeront le lendemain. Il est beaucoup plus urgent de s'occuper d'eux que des « combines » politiques dont le pays, entre parenthèses, se désintéresse totalement.

Mortimer-Mégret

RÉPONSES

Mme C. H. Amiens. — Rien ne s'oppose à ce que vous l'obteniez. Adressez une demande au ministère de l'Intérieur.

E. C. — Pour être nommé officier dans une arme combattante, il faudrait que vous ayez une affection au front. Si c'est dans le service automobile, il faut faire une demande pour être admis au concours pour le grade d'officier de section automobile.

Robert, St-Quen. — Régulièrement, une fois terminé le travail pour lequel vous avez été détaché, vous devriez être renvoyé à votre corps.

L. P. 75. — Cette circulaire existe, mais ne vise que les hommes de la territoriale versés dans l'auxiliaire pour blessures de guerre.

C. D. 29. — Rien ne s'oppose à ce que vous adressiez cette demande, mais elle doit être adressée par la voie hiérarchique, c'est-à-dire par l'intermédiaire de votre corps.

Bois-des-Loges. — Vous pouvez être réformés avec pension ou gratification ou sans droits pécuniaires. Cela dépend de votre état et de l'origine de votre maladie, suivant qu'elle est ou non imputable au service.

Chevalier. — Depuis le 15 mars.

Un lecteur assidu. Aviation. — Vous repasserez le 31 mars.

X. 65. — Impossible de rien dire avant que la loi ne soit votée. Nous ignorons quels en seront les termes.

Lieutenant V. — Cette catégorie d'officiers a été, en effet, très négligée, et nous avons souvent plaidé leur cause.

M. P. 7. — A Paris, le Mont-de-Piété ne procède à aucune vente. Mais il le pourrait lorsque les débiteurs ne sont pas mobilisés.

Les idées qui passent...

A Verdun

« Si nous ne prenons pas Verdun cette année, disent les Boches, — qu'ils se nomment von Blume, Morahit ou Persius — nous le prendrons l'année prochaine. » Evidemment. Et s'ils ne le prennent pas en 1917, ce sera pour Paques 1918 ou la Trinité de 1919.

Il est clair, écrit M. le lieutenant-colonel Rousset (*Liberté*), que le lieutenant s'obstine. Il ne lâchera le moyeu que lorsque nous l'aurons définitivement empêché de mordre. Heureusement que ses dents commencent à s'émousser et que le temps approche peut-être où il ne suffira plus aux funèbres holocaustes qui, devant nos lignes, amoncellent par milliers les cadavres de ses gens.

Je signale en passant l'embarras très visible où tous ces insuccès successifs jettent les rédacteurs des papiers officiels allemands. Les derniers radicaux semblent avoir été éliminés par Bastia. Je ne les analyserai pas, c'est inutile. Au reste, depuis le quiproquo volontaire du fort de Vaux, personne n'y croit plus, sauf peut-être quelques pro-Germains entêtés et obtus.

Méneçons notre capital humain

« Et demandons à nos alliés, ajoute le *Rappel*, de nous aider à atteindre ce résultat. »

Méneçons nos réserves d'hommes, dit M. Charles Humbert.

Méneçons-les, dit aussi M. Gustave Téry. Méneçons-les, dit M. Léon Chavenon. Sauvons les enfants en bas âge, ajoute M. le docteur Pinard.

Il faut penser à l'avenir de la race, de la population, estiment tous ces écrivains, et ils jugent très sagement que, dans la lutte actuelle, tous les belligérants doivent s'entraider.

Nous allons nous entraider financièrement et économiquement. Il nous faut entraider militairement sur le front unique.

Deuils de Mi-Carême

Mme Yvonne Sarcey (*Annales*) n'aime pas l'accoutrement de ces veuves au deuil de mademoiselle qu'on voit passer au Bois et qui sourient avec complaisance quand de vieux messieurs les regardent. Cousine Yvonne leur dit vertement leur fait :

J'ai aperçu l'autre jour, avenue des Champs-Élysées, une jeune femme en grand deuil, la jupe au genou, chaussée d'une façon extravagante, bas à jour et souliers de bal, de longs crêpes s'enchevêtrant autour d'une cape à l'épagnole et des voiles tombant en plieuses de chaque côté d'un visage dont les lèvres trop rouges, le teint blême de crême étaient un scandale. Cette jeune femme semblait parodier la douleur. Sa tenue véritable blasphème, dis-je ? « Voyez, le noir me va bien. Je porte le charmant uniforme de guerre. Je suis l'égal moderne... »

Et j'aurais voulu lui crier : « Cachez-vous, madame. »

Le français tel qu'on le parle

Le *Cri de Paris* nous assure que les parlementaires ne s'expriment pas toujours en un français correct. Si notre malicieuse confrère ne l'affirmait, nous ne l'aurions jamais cru.

On parle beaucoup agriculture à la Chambre en ce moment, et l'on peut dire, que, si l'agriculture manque de bras, elle ne manque pas de langues.

Cette discussion nous a valu le plaisir d'entendre les aphorismes suivants, prononcés par un député qui n'est pourtant pas un spécialiste en cuir, car avant d'être législateur, il exerçait la profession d'allumeur de réverbères :

— Le bétail sous le nez duquel vous lui mettez du fourrage, il ne le mange pas.

— La commission du budget est rigide.

— Les crédits pour la police, non seulement on les diminue, mais encore, ils augmentent.

Par malheur, les sténographes ont eu l'audace d'arranger ces phrases à leur idée, en sorte qu'on ne les trouvera pas textuellement à l'*Officiel*.

Voilà les mensonges de l'Histoire !

Poilu's Park et le député capitaine

Dans un opuscule qui vient de paraître, *Images du Front*, M. Charles Danielou décrit un « Poilu's Park » installé un peu à l'arrière du front et où les combattants viennent au repos.

Au Poilu's Park, tous les poilus peuvent se distraire. Ils ont des jeux : le jeu de quilles, la pêche au cigare, la course en sac, la course à pied, la course à bicyclette et le concours de

natation. Le cinéma est très apprécié ; le théâtre, artistiquement monté ; on y joue d'ailleurs que des pièces de composition « poilue ». — Comédies et opérettes. Le concert est très suivi, et l'acrobatie fait fureur.

Poilu's Park, chaque soir, triomphent Mimi, Robin's, Bert-Gyll, Gugusse, le petit Charles, et beaucoup d'autres, et, comme il faut que même les jeux servent à la guerre, tous les dimanches s'ouvrent de grands concours de lancement de bombes, de grenades et de calendriers (sorte de grenade en forme de planche).

Poilu's Park est à trois kilomètres de la tranchée. Le général a pour officier d'ordonnance un capitaine. De temps à autre, le grand chef le voit venir.

— Mon général, je vais là bas.

— Bien. Allez.

Et, pendant un jour ou deux, le capitaine va là-bas avec ses hommes. Savez-vous qui est ce capitaine ? Je ne le nommerai pas. Il croit être plus utile à Poilu's Park qu'à la Chambre. C'est une affaire d'appréciation.

On nous écrit :

Dans la meunerie

« Savez-vous comment le gouvernement favorise la reprise des affaires en meunerie ? »

« En octobre 1915, nos braves parlementaires firent une loi et décidèrent que le blé serait taxé en France à 30 francs les 100 kilos. En outre, le gouvernement avait le monopole de l'importation des blés étrangers. »

« En théorie, c'était admirable ; mais en pratique, il en est autrement. Actuellement, par suite du déficit de notre récolte et du manque d'arrivages de blés exotiques, les quelques lots de blés français disponibles sont absorbés par la meunerie et se payent jusqu'à 33 fr. 75 sur 85 départs dans les gares de vendeurs. »

« Pourquoi le gouvernement tolère-t-il cela ? Dans plusieurs départements, les chambres syndicales de meunerie, voyant les stocks de blé épuisés et pas un sac de farine en magasin, ont cru de leur devoir de signaler cet état de choses au ministre du commerce, en demandant que, de toute urgence, on fournisse les blés exotiques demandés depuis plusieurs mois par la meunerie. »

« On leur a fait savoir que l'on avait acheté de gros stocks de farine aux Etats-Unis et en Angleterre et que les quantités nécessaires seraient dirigées là où il en faudrait. »

« Voilà comment on favorise la reprise des affaires en meunerie. Au lieu de faire venir des blés qui auraient servi à alimenter les usines et à fournir du travail national, on achète des farines, et à quel prix ! »

« Autre anomalie : la loi d'octobre 1915 prescrit de bluter les farines à 74 0/0, c'est-à-dire de fabriquer de bonnes farines entières. Or, les farines américaines et anglaises sont de très belles farines blutées à 60 0/0, c'est-à-dire très blanches. Il y a donc deux catégories de Français : l'une mangeant du pain national et l'autre du pain de gruau fait avec des farines étrangères ! »

« Tout ceci est très joli, mais lorsqu'il faudra payer les impôts, notre gouvernement ira-t-il dire aux Américains de les payer pour nous ? J'en doute. »

Pour les Serbes

D'un groupe d'élèves du lycée Carnot :

« Nous avons reçu un appel du lycée Condorcet adressé à tous les lycéens et collégiens de France. Cet appel a pour but de réunir une souscription destinée à offrir une épée d'honneur au prince Alexandre de Serbie. »

« Bien que trouvant cette idée très noble et très belle, nous avons pensé que le fruit d'une telle souscription pourrait avoir une utilité plus immédiate. Des milliers de Serbes, chassés de leur pays, sont dans le dénuement le plus complet. Le prince Alexandre, qui montre à l'égard de son peuple d'admirables sentiments d'affection, ne préférerait-il pas voir les milliers de francs, dus à la générosité des lycéens et collégiens de France, employés à soulager la misère des Serbes ? »

FEUILLETON DE L'« ŒUVRE » du samedi 1^{er} avril 1916

25

Les Mystères de Cornville

L'ESPION MALGRÉ LUI

Roman inédit

PAR JEAN DRAULT

PREMIÈRE PARTIE

LES SECRETS

DU DEUXIÈME BUREAU

V

« SCHWEINSLACHTEN MIT TAFELMUSIK ! »

A ces accents sauvages, M. Perrussel se dressa sur son séant, effaré, et se frotta les yeux. Il regarda autour de lui avec étonnement, puis murmura avec un sourire amer :

— Ah ! oui !... C'est vrai ! Il réintérait docilement son cache-marin qu'avait interrompu un sommeil lourd dénommé sommeil de l'innocence, alors qu'il est parfois celui des condamnés à mort que Deibler a tant de peine à réveiller.

— On a bien dormi ? questionnait le Normand, narquois et bonasse.

Une cruche de chambre fumante à la main, il emplissait de café noir assez

aromatique un bol de faïence qu'il avait posé, en entrant, sur le carreau. Et il le tendait au prisonnier.

Cet homme avait une bonne tête ronde, aux joues pleines et d'un rouge violacé. C'était un paysan éveillé et finaud. Il y avait de la gaieté maïsoise dans l'expression de ses yeux bleu clair, mobiles et inquisiteurs. Il était coiffé, comme la veille, de son casque à mèche. Mais il n'avait plus sa blouse à la manche gauche ornée d'un brassard. Il n'était vêtu, vu la chaleur, que de son pantalon de toile et d'une chemise ouverte sur sa poitrine velue, aux manches retroussées jusqu'aux coudes. Son menton, piqué des rudes soies blanches d'une barbe de huit jours, s'ajoutait à son air négligé. De sa personne replète et débraillée se dégageait une atmosphère de bienveillance familière.

— Allons ! buvez ! dit-il.

Tout bas, il ajouta :

— Dans ma poche, j'ai une fille. Si le cœur vous en dit, pour aromatiser ce jus...

Et il sortit de son gousset une fiole de calvados, en ajoutant :

— C'est fait chez moi, vous savez !... Ça tue le ver. C'est défendu ! Mais si vous avez le malheur d'être Boche, on n'est pas des tigres pour ça !... Et puis, vous êtes de la haute bocherie, je me suis renseigné... habitude à vos aïeux... Vous donnerez bien la pièce de temps en temps !

— Ni de la haute, ni de la basse ! protesta M. Perrussel, en acceptant le bol. Oui ! mettez un peu de votre riquiqui. Ça me rappellera le réveil au régiment, quand je faisais mon volontariat, en 1880...

— C'est vrai !... Là-bas, vous l'avez encore, le volontariat, vous autres.

Le « garde civil » versa une forte rasade de calvados dans le café du prisonnier qui but ce mélange sans joie, mais avec l'arrière-pensée de se donner du ton pour soutenir de nouvelles épreuves.

M. Perrussel se dressa ensuite debout sur son grabat, leva le châssis de la lucarne, passa la tête au dehors, et aspira l'air pur du matin à pleins poumons.

— Ça ressemble aux environs de Trouville, dit-il, en contemplant le paysage.

— Vous n'en êtes point si loin ! Vous connaissez Trouville ?

— Parbleu !

— J'suis-ly bête !... Avant la guerre, vous alliez tout partout, vous autres !

Mettant le pied sur le carreau, — il n'avait même point ôté ses chaussures pour se jeter sur le lit, — M. Perrussel contemplant le « garde civil » et suivait toujours sa même idée d'envoyer une dépêche à sa femme. L'homme était Normand et aimait ceux qui « donnent la pièce ».

— Vous vous appelez comment ? demanda l'interné.

— Hormidas Capron !

— Ah ! c'est vous, Hormidas !

— C'est moué !... Encore un peu de jus ?

— Non !... Vous tenez la cantine, à ce qu'il paraît ?

— Pour le compte de l'Hôtel du Carillon. Mais je ne fais pas que ça ! J'ai du temps de libre !... En temps de paix, j'suis bourellier... Mais tous les chevaux sont réquisitionnés...

— Vous me porteriez bien une dépêche ?

— Le temps de la faire viser ! oui !...

— Ah ! il faut la faire viser ?...

— Je vous crois !... Vous êtes un Boche interné ! On surveille vos écritures, que vous pensez bien !...

— Et qui donc donne le visa ?

— Le commissaire de police de Cornville ! C'est lui le patron de l'établissement, sous le contrôle du sous-préfet, m'sieu Numa Cadillac, un bon bon gars, allez, et ben aimé dans l'pays !...

— Rien à faire ! pensa M. Perrussel. Puis, se ravissant :

— Qui porte les lettres à la poste, ici ?...

— C'est Pazzino.

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

— Un petit Trentin qui va aussi aux journaux. Il a plus de liberté et sort à sa volonté, rapport à ce qu'il est comme m'a expliqué... Pour les Boches, on est plus strict... Ainsi, vous voyez sortir, vous...

— Vous me l'envoyez, voulez-vous, ce Pazzino ?...

— J'veux ben !...

— Est-ce qu'on va m'emfermer ici ?... Je ne peux pas me dérouiller un peu les jambes ?

— Que si !

A ce moment, des cris épouvantables de bête égarée parvinrent aux oreilles de M. Perrussel.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? demanda-t-il.

— On tue le cochon ! explique Hormidas. Et c'est en votre honneur !

M. Perrussel regarda le Normand d'un air méfiant :

— En mon honneur ? Et qui a ordonné cela ? Le sous-préfet ?

Cette question provoqua une envie de rire irrésistible chez Hormidas. Sa bouche s'ouvrit comme un four, découvrant une dentition que l'abus du cidre, du calvados et du tabac avait ravagée et noircie comme un village français occupé par les Boches.

— Le sous-préfet ? fit-il. Vous ne voudriez pas ! c'est vos amis !

— Mes amis ?

— Oui-dà ! Ils ont fait acheter un cochon à la ferme d'à-côté. Ils ont su à ce matin que vous étiez arrivé. Ils le font tuer pour le déjeuner !

M. Perrussel se passa la main sur le front d'un air sombre. Hormidas ajouta :

— Et ils vous attendent en bas pour vous promener dans le camp... Une promenade en musique, s'il vous plaît !...

— Dites-moi, mon ami, fit le prisonnier dont la physionomie trahit l'expression d'une horrible inquiétude, je suis vraiment dans un camp de concentration ?

— Mais, pardi !... Pourquoi que vous en doutez ?

— Je ne suis pas dans un asile d'aliénés, vous le jurez ?

— N'en v'la une question !

— C'est qu'on voit dans les journaux des tas d'exemples de gens sains d'esprit jetés parmi les fous... L'agent qui m'a arrêté peut avoir fait une erreur. Il était peut-être chargé de transférer un fou dans un asile départemental... Or, justement, quand on arrête un fou, on ne lui dit jamais qu'il est fou...

(La suite à demain.)

DERNIÈRES NOUVELLES

Le tapis vert

La presse allemande est dérouterée. Elle croyait à la prise de Verdun, et Verdun est toujours à nous. Elle ne croyait pas à la Conférence des Alliés, et la Conférence a eu lieu. La rapidité et la précision de ses travaux ont même dépassé toutes les espérances. Alors, les journaux boches, pour mieux dissimuler leur dépit, recourent à l'ironie. Mais ils en jouent fort mal.

La Gazette de la Croix raille les Alliés de s'hypnotiser uniquement sur l'idée du blocus et d'avoir abandonné toute idée de boycottage commercial après la guerre. La Gazette de Francfort se moque de l'enthousiasme des Français qui fêtent le résultat de la Conférence comme s'il s'agissait d'une victoire remportée sur le champ de bataille. Et la Gazette de Voss écrit : « Un congrès sensationnel, ou l'art d'accueillir les restes... d'illusions perdues ! » Quant au Lokal Anzeiger, plus sérieux, il déclare sentencieusement que le sort de l'Europe ne se décide pas autour d'un tapis vert, mais sur les champs de bataille.

C'est exact. Seulement, le Lokal Anzeiger oublie que les victoires sur les champs de bataille ne s'obtiennent qu'au prix d'une préparation laborieuse et patiente, d'une préparation non seulement militaire, mais diplomatique et économique. L'Allemagne aurait-elle eu, au début de la guerre, la supériorité sur quoi elle comptait si ses maîtres, autour du tapis vert, n'avaient soigneusement et pendant de longues années machiné le guet-apens qu'ils tendaient à l'Europe ?

Ce n'est ni dans les tranchées ni dans les forteresses que s'organise l'unité d'action, que s'établit l'unité d'intérêts, que se façonne l'effort commun de quatre grandes nations décidées à vaincre ou à mourir. Avant de devenir papillon splendide et d'ouvrir ses ailes au-dessus des champs de bataille, la Victoire n'est qu'une modeste chrysalide éclosée sur le tapis vert.

Nous avons déjà la chrysalide ; nous aurons bientôt le papillon. Et toutes les plaisanteries germaniques n'y pourront rien.

C. O.

M. ASQUITH

est reçu avec enthousiasme à Rome

Rome, 31 mars. — M. Asquith est arrivé à trois heures. Il a été reçu à la gare par MM. Salandra, Sonnino, sir J. Rennel Rodd, tous les ministres et secrétaires d'Etat, le maire de Rome et le préfet, le personnel de l'ambassade britannique.

De la gare, il s'est rendu à l'ambassade, salué avec enthousiasme sur tout le parcours par des milliers de personnes.

Un peu avant cinq heures, M. Asquith, accompagné de sir J. Rennel Rodd, est arrivé au Quirinal où il a été reçu par le roi et ensuite par le lieutenant-général du roi.

A six heures, il s'est rendu au palais Margherita où il a été reçu par la Reine douairière.

Les journaux consacrent à sa visite de chaleureux éloges de l'Angleterre et de la fraternité d'armes anglo-italienne, résultat naturel de la traditionnelle amitié des deux pays.

Le général Cadorna à l'hôpital Molière

Le général Cadorna, généralissime de l'armée italienne, accompagné d'un officier d'ordonnance, a visité, hier après-midi, l'hôpital militaire « Villa Molière ». Il a été reçu par le médecin principal Sieur, directeur des services de santé, et par le capitaine Gouspy, représentant le président de la République et le ministre de la guerre ; par la duchesse de Camasra Ney d'Elchingen, la direction et le personnel médical de l'hôpital.

Les Allemands bombardent une ville suisse

Berne, 31 mars. — Un communiqué officiel annonce que, ce matin à 5 heures, deux avions étrangers, dont la nationalité n'est pas encore établie, ont survolé Porrentruy et ont jeté sur la ville cinq bombes, causant peu de dommage. Une enquête est ouverte.

[Porrentruy, petite ville du Jura bernois, dont la population est de six à sept mille âmes, est situé à proximité de la frontière française. C'est la deuxième ville suisse atteinte par des bombes. Au commencement de l'automne, La Chaux-de-Fonds en reçut cinq d'un avion « dont la nationalité n'était pas établie », mais le fut bientôt. Les bombes étaient destinées à une usine électrique qui distribue la force motrice aux ateliers fabriquant des munitions. Porrentruy possède une fabrique de munitions. Les sympathies de Porrentruy sont aussi ardemment françaises que celles de La Chaux-de-Fonds.]

Genève, 31 mars. — Le département politique communique :

Il semble établi que les aviateurs qui ont lancé, vendredi, cinq bombes sur Porrentruy, sont allemands.

Les recherches faites sur les bombes qui n'ont pas éclaté, ont permis de découvrir, dans une enveloppe de zinc, une inscription allemande sur papier rouge avec des indications sur la manière de se servir des bombes de jet de 20 kilos.

Après l'attentat de La Chaux-de-Fonds, le gouvernement de l'Empire avait formellement averti l'escadre allemande contre les vols sur le territoire suisse et avait ordonné de ne jeter de bombes en aucun cas lorsque les aviateurs ne se trouveraient pas d'une façon absolue certaine au-dessus du territoire ennemi. Ces instructions n'ont pas été suivies.

Le Conseil fédéral a chargé la légation suisse à Berlin de protester énergiquement contre la nouvelle violation de la neutralité. Il réclame satisfaction rapide et complète ainsi que la punition sévère des aviateurs, et une indemnité.

L'Allemagne cherche noise au Brésil

On mande de Rio-de-Janeiro qu'à Berlin, le gouvernement a demandé des explications au ministre du Brésil au sujet des manifestations qui ont eu lieu en faveur du Portugal. Cette nouvelle cause une certaine émotion.

Que vient-il faire ?

Lausanne, 31 mars. — Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de Turquie vient d'arriver à Lausanne pour un court séjour.

Condamnation du maire de Malines

Berne, 31 mars. — M. Dessain, bourgmestre de Malines, imprimeur, est condamné à un an de prison pour avoir imprimé la lettre pastorale du cardinal Mercier sans la soumettre à la censure.

Communiqué belge

Après une matinée relativement calme, la lutte d'artillerie a pris, au cours de l'après-midi, un caractère de très grande violence, surtout dans le secteur de Pervyse et celui de Dixmude.

LES SURVIVANTS DU «MINNEAPOLIS»

Marseille, 31 mars. — Cent sept survivants du vapeur Minneapolis sont arrivés cette nuit à Marseille par le vapeur Ernest-Simon.

Ils ont confirmé les renseignements donnés sur le torpillage du vapeur qui a eu lieu dans la matinée du 23 mars dans la Méditerranée, à savoir qu'il a été torpillé sans avis préalable.

Aussitôt après leur arrivée à Marseille, les survivants se sont rendus au consulat général de Grande-Bretagne qui va les rapatrier.

UN NAVIRE HOPITAL coulé par les Allemands

Le navire-hôpital Portugal, qui appartenait aux Messageries Maritimes et qui fut mis à la disposition du gouvernement russe, a été coulé par un torpilleur ou un sous-marin allemand.

Il y avait à bord un grand nombre de blessés.

Le Portugal portait très ostensiblement les marques de la Croix-Rouge.

Le dernier raid des avions anglais sur la côte allemande

Londres, 31 mars. — Le Sootsman publie une description du raid opéré sur les côtes allemandes et de la rencontre qui suivit entre contre-torpilleurs.

L'escadrière partit dans la tempête et la lutte se déroula au milieu des éléments déchaînés. La mer démontée séparant les navires et des tourbillons de neige empêchant les signaux optiques, pendant la chasse des destroyers allemands, la lutte devint une question individuelle dans laquelle il s'agissait d'apercevoir l'adversaire le premier et de l'écraser.

Tous les canons tonnaient, faisant de bonne besogne, chaque fois que la silhouette d'un navire allemand apparaissait dans la brume.

Il convient de signaler l'audace des marins anglais, allant, au milieu du combat, secourir leurs camarades, après la perte du Medusa ainsi que les survivants des deux chalutiers armés allemands qui avaient été coulés.

Les Allemands subirent de lourdes pertes ; deux destroyers prirent feu et disparurent au milieu de la tempête, dans la direction de l'est. Il est douteux qu'ils soient arrivés à bon port.

A la fin de la journée, le Cleopatra, au milieu d'un tourbillon de neige, arriva droit sur un destroyer ennemi, et, reconnaissant un adversaire, fonça sur lui, ouvrant un feu d'enfer.

L'ennemi essaya à peine de répondre ; avant qu'il eût pu lancer sa torpille, le Cleopatra, arrivant sur lui, l'éperonna. L'ennemi se dégagea péniblement ; on vit la mer s'engouffrer à flots dans sa coque crevée.

A ce moment, la neige le déroba aux regards ; le Cleopatra se lança à sa recherche, mais la nuit tomba et l'on n'aperçut plus que la mer où surnageaient des épaves au milieu d'une nappe d'huile.

LE PRINCE DE SERBIE A LONDRES

Londres, 31 mars. — Le prince héritier de Serbie, accompagné de M. Pachitch et de sa suite, est arrivé à la gare de Charing Cross, un peu avant midi. Il a été reçu par le prince Albert, M. Lloyd George, sir Edward Grey, lord French, et le lord-maire.

Accablé par une foule nombreuse, le prince s'est rendu directement de la gare au palais Buckingham où il a été reçu par le roi et la reine.

Au « Journal Officiel »

Le Journal officiel publie ce matin : « Loi concernant les actions en divorce et en séparation de corps intéressant les mobilisés. »

« Finances. — Décret portant création d'une indemnité journalière en faveur des fonctionnaires et agents de l'Etat évacués des régions envahies. »

« Par décret sont nommés directeurs de succursales de la Banque de France : M. Darsonval, à Besançon ; M. Petit-Didier, à Béthune ; M. Eliard, à Lons-le-Saunier ; M. de Comtet de Filain, à Tours ; M. Leroy, à Bourges ; M. Poulain, à Cherbourg ; M. Fabbourdin, à Bourg. »

Chez les soldats aveugles

Le général Malleterre a procédé, hier après-midi, à l'hôpital annexe des Quinze-Vingts, rue de Reuilly, à une remise de décorations à des soldats aveugles. Il a conféré dix-neuf médailles militaires à un adjudant, deux sergents, quatre caporaux et douze soldats. Il a également remis quatorze croix de guerre à un caporal et treize soldats.

D'autre part, le colonel belge Mahy a remis la croix de chevalier de l'ordre de Léopold à un jeune soldat belge, nommé Vierstraete, du 23^e régiment d'infanterie, blessé en octobre 1914 à Ramsceppelle.

La honteuse grève DE LA CLYDE

Situation améliorée

Londres, 31 mars. — D'après les télégrammes parvenus de Glasgow, la situation paraît s'être améliorée au cours de la journée d'hier. 360 ouvriers ont accepté de reprendre le travail. Le nombre des grévistes est maintenant inférieur à 3.000, alors que le chiffre total des ouvriers employés aux ateliers de munitions dans le district de Glasgow dépasse 150.000.

Mesures de défense

Le Comité local de trade union s'est prononcé contre la grève et a avisé les secrétaires des organisations de ne point verser d'allocation aux grévistes.

Au cours de la journée d'hier, trois autres meneurs ont été arrêtés et transportés hors du district de Glasgow à la requête du ministre des munitions. Deux orateurs socialistes, accusés d'avoir incité les ouvriers à la grève au cours d'un meeting tenu dimanche à Glasgow, ont été également arrêtés.

Qui paye les séditeux ?

Le Daily Express écrit : « Il serait intéressant de savoir qui finance les journaux séditeux qui ont paru à Glasgow depuis la guerre. Il serait également intéressant de savoir qui paie les agitateurs de la Clyde. Ils sont répudiés par leurs trade-unions, dénoncés par la majorité des socialistes anglais. Nous sommes persuadés qu'une enquête prouverait que c'est Berlin qui fournit l'argent pour cette agitation. »

Le Daily Chronicle : « Malgré la possibilité de batailles décisives dans un avenir prochain, il se trouve, dans le district de La Clyde, des hommes pour instituer une grève des ateliers de munitions. Ils n'ont pas eu le même succès que l'an dernier à beaucoup près, mais tous les ouvriers patriotes rougiront à l'idée que ces manœuvres peuvent être couronnées d'un succès quelconque. »

« Non seulement les grévistes ont refusé d'écouter des avis de leurs syndicats réguliers, mais ils ont même dédaigné de soumettre leurs réclamations aux commissaires de La Clyde. Il serait vain de prétendre chercher des excuses à de pareils procédés. Il n'y en a point. »

Toilette intime
GYRALDOSE
SUPPRIME PERTES et TOUS MALaises
Communication à l'Académie de Médecine
Laborat. de PURODONAL, 24, R. de Valenciennes, Paris.
Bouteille 4 fr. ; les 5 : 17/50 ; Etranger 4/50 ; les 5 : 21 fr.

A L'HOTEL-DE-VILLE

Les villes russes à la ville de Paris

M. Adrien Mithouard, président du conseil municipal, a reçu de M. Tchelnokoff, président du congrès de l'Union des villes russes, le télégramme suivant :

Moscou, 30 mars. Le congrès de l'Union des villes russes pour les besoins de l'armée et les secours aux blessés vous envoie ses plus chaudes salutations. Le congrès admire l'héroïsme du peuple français et persévère dans sa ferme résolution de faire tous les efforts possibles pour amener la guerre à une fin glorieuse.

Vive la France, notre alliée fidèle !
Vive Paris !

Le président du congrès :
TCHELNOKOFF.

M. Adrien Mithouard a immédiatement répondu en ces termes :

Paris, le 31 mars 1914.

Très touché de votre chaleureux télégramme, je vous adresse, au nom du conseil municipal de Paris, avec nos vœux les plus sincères pour le succès des travaux du congrès, l'expression de notre profonde admiration pour l'héroïsme de l'armée et du peuple russe et de notre entière confiance dans le prochain triomphe de notre commun effort.

ADRIEN MITHOUARD.

Au Parlement

Pour développer notre industrie

M. Clémentel a fait, hier, devant la commission des affaires extérieures de la Chambre, un exposé sur la situation économique et sur les moyens de développer, pendant et après la guerre, l'industrie et le commerce français.

Le ministre a mis la commission au courant des marchés qu'il a conclus pour ravitailler le pays en denrées indispensables à son alimentation.

L'espionnage allemand EN SUISSE

L'affaire Behrmann : 16 arrestations

Genève, 31 mars. — L'autorité militaire avait exigé que le silence fût observé sur cette affaire, sa divulgation prématurée pouvant permettre à beaucoup de complices de mettre en sûreté leur personne et leurs papiers. La consigne a été levée mercredi.

Selon la Gazette de Lausanne, la perquisition faite au domicile de M. Behrmann n'aurait laissé aucun doute sur la culpabilité du directeur du bureau des renseignements.

« Si Behrmann, dit ce journal, déploya au service clandestin de sa première patrie toute l'intelligence qu'il a mise à remplir les fonctions qu'il occupait ouvertement, il a été un agent d'information d'une haute valeur et son dossier doit être fort chargé. »

Le même journal enregistre le communiqué de l'état-major spécifiant que le bureau des renseignements n'est pas une institution officielle. Il convient cependant de remarquer, dit-il, qu'il est subventionné par l'Etat de Berne et par la municipalité de cette ville.

« D'ailleurs, Behrmann était, de par sa situation, en rapports suivis avec nombre d'autorités et de personnalités officielles, avec la plupart des commerçants et hommes d'affaires de Berne. Il était également très connu dans le monde de la presse. Il avait de fréquentes relations avec les journaux de la ville, auxquels il adressait souvent des notes sur l'activité de son office. »

« Il faisait, dit la Revue de Lausanne, oublier sa nationalité par l'intérêt qu'il portait aux choses de France. Il parlait du reste notre langue avec la plus grande facilité. Bref, il paraissait être Suisse de fait, et, quand, au début de 1914, il demanda sa naturalisation, elle lui fut accordée sans peine. »

« L'enquête permettra, sans doute, de déterminer dans quelle mesure l'attrait du gain a engagé Behrmann à faire de l'espionnage au profit de sa véritable patrie ; mais il est certain qu'il ne fut pas poussé par le besoin. »

Jusqu'à présent, seize arrestations ont été opérées ; la plupart des inculpés sont de Berne, un est de Lausanne.

Les Spectacles

Get après-midi :

COMEDIE-FRANÇAISE. — 1 h. 15. — Les Honnêtes Femmes ; Le Misanthrope.

ODON. — 2 h. — Horace ; les Femmes savantes.

Opéra-Comique. — 2 h. — Les Femmes savantes.

Ge soir :

COMEDIE-FRANÇAISE. — 8 h. — La Mégère apprivoisée ; L'Humble offrande.

OPERA-COMIQUE. — 8 h. — Manon.

VAUDEVILLE. — 8 h. 30. — Maciste.

TH. SARAH-BERNHARDT. — 8 h. — La Tour de Nesle.

GAITE. — 8 h. 20. — Trois Femmes pour un mari.

PALAIS ROYAL. — 8 h. 30. — Le Dindon.

VARIETES. — 8 h. 30. — La Femme Nue.

TH. REJANE. — 8 h. 30. — Alsace.

THEATRE ANTOINE. — 8 h. 30. — Nono.

ATHENES. — 8 h. 30. — Le Cor en Pâte.

RENAISSANCE. — 8 h. 30. — Une Nuit de Noce.

CHATELET. — 7 h. 50. — Les Exploits d'une petite Française.

BOFFA.

NOUVEL-AMBIGU. — 8 h. 30. — Ma Tante d'Honfleur.

APOLLO. — 8 h. 15. — Mme Boniface.

MICHEL. — 8 h. 30. — L'Avion 253, etc.

TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. 15. — La Petite Mariée.

FOLIES-BERGERE. — 8 h. 30. — La Parisienne.

OLYMPIA. — 8 h. 30. — Marck et ses lions.

CONCERT MAYOL. — 8 h. 30. — Les Dames du Palais.

BOFFA.

ALHAMBRA. — 8 h. 30. — Attractions.

CLUNY. — 8 h. 45. — Le Fils surnaturel.

CAPUCINES. — 8 h. 15. — Paris aux Quinquets, revue.

DEJAZET. — 8 h. 30. — Les Français de Russie.

GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 45. — Nuit blanche ; Une nuit d'amour ; Le Masque ; La Lanterne.

SCALA. — 8 h. 30. — Hardi, les bleus !

GAITE-ROCHOUART. — Non ? Si... (revue).

ELBORADO. — 8 h. 15. — La Croquette.

EX-TRAVAIL. — 8 h. 30. — L'Événement de jeunesse.

EUROPEEN. — 8 h. 30. — La nuit de nocce du poulain.

LA PER QUI CHANTE. TH. DES DEUX-MASQUES. CASINO.

PARIS et NOUVEAU-CIRQUE, à 8 h. 50. Attractions.

CONCERT ROUGE. — 15 h. 30. — Musique de Chambre.

150 quai (Bethoven) par MM. G. Foullet, V. Gaillet, Ph. Jurgenson, L. Ruyssen, Poissin (sauterie).

Quintette (César Franck), Mme Victoria Barrière, pianiste. Dimanche, 15 h., matinée.

Omnia Pathé. — Passion tzigane ; les Mystères.

Actualités militaires. Max dans les airs. Métro-toutant au désert.

Electric Palace, 5, bd. des Italiens. — Les deux Chemins, drame patriotique. Autour de Verdun.

LES SARDINES AMIEUX-FRÈRES SONT RESTÉES AUX MÊMES PRIX QU'AVANT LA GUERRE, EXIBEZ

LA MARQUE & LA DEVISE : TOUJOURS AMIEUX

LES AUTRES CONSERVES ONT SEULES SUBI LA HAUSSE DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le gérant : ANTOINE KLEYWIND.

Imprimerie WELLESBY et ROCHÉ

16-18, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

AU BON MARCHÉ
Maison A. BOUCICAUT
Lundi 3 Avril
et jours suivants
Nouveautés de printemps
ROBES ET MANTEAUX
Vêtements pour Hommes et Enfants
PARIS